Eau en sachet et autres ventes A la sauvette : Les interdits font de la rA©sistance

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2020

Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, la commercialisation de certains produits se poursuit. Pas un pas au centre-ville, devant les hà pitaux, les établissements scolaires et même des ministà res, sans voir des vendeurs d'eau en sachet installés sur les trottoirs. Prix raisonnable, pour les consommateurs, 50 francs et le tour est joué pour se rafraîchir. Ils sont nombreux à s'arrêter devant les étals de fortune puisque la saison sà che s'y prête. Au regard du succà s, des marques ont fleuri. Pourtant la commercialisation de l'eau en sachet a été interdite en mars 2011 par le préfet du Mfoundi, Jean-Claude Tsila, dans sa zone compétente. Une étude du Centre Pasteur de Yaoundé, relevant la qualité impropre de cette eau à la consommation, avait été relayée par le ministà re de la Santé publique. Mais huit au aprà s, rien n'a changé, et ce n'est pas le seul produit à avoir été interdit qui continue à se vendre : le whisky en sachet s porte toujours aussi bien, de même que les médicaments de rue et films pornographiques...

Cameroon Tribune (Yaoundé) -Â AllAfrica